

PROZAC : the occulted truth : Article on the hidden reality of the history of the PROZAC, the embezzlements and the goals of its originators. (text in French)

PROZAC : LA VERITE OCCULTEE

Le tueur fou de Nanterre, qui a fait la une des journaux en 2003 pour avoir tué plusieurs membres du Conseil Municipal de cette ville (et blessé d'autres personnes) lors d'une réunion, était depuis longtemps sous Prozac.

Rappelons qu'il s'est suicidé en sautant d'une fenêtre lors de son interrogatoire au quai d'Orsay. Voici un article qui donne d'autres précisions sur le Prozac et la corruption patente de certains membres des Autorités de la santé. Or le Prozac, composé fluoré (Hydrochloride de Fluoxétène), est encore vendu en France.

Voici l'histoire authentique du Prozac :

Le Prozac® a reçu son autorisation de mise sur le marché (A.M.M.) le 29/12/1987 aux USA. Ce qui s'est produit peu avant et après le 29/12/1987 concernant le Prozac, Lilly (le laboratoire fabricant) et la FDA (Food & Drugs Administration) est là où se cache la vérité dévoilée. Nous n'employons pas des sources non révélées. L'information révélée ici est issue d'information publique mais a été simplement occultée du public par les ayants droit mentionnés dans cet article.

1982 - Un chercheur, David Dunner de l'université de Washington a commencé à recevoir de l'argent pour un montant de plus de 1,4 millions de dollars du laboratoire Lilly pour ses recherches et conférences. Dunner faisait partie du Comité Consultatif en Psychopharmacologie de la FDA qui a la charge d'étudier les applications des nouveaux médicaments présentés à la FDA. On demande toujours à ces membres s'ils pourraient avoir un quelconque conflit d'intérêt avec chaque fabrication pharmaceutique présentant de nouvelles molécules devant le Comité. Dunner a répondu par la négative à cette question énonçant que « *aucun engagement n'existait à l'heure actuelle* ». La FDA a alors accepté sa réponse comme véridique.

A ce moment, Dunner avait déjà été payé par Lilly pour conduire une étude clinique sur 100 personnes. Le Prozac était le médicament utilisé dans ces études cliniques.

Par ailleurs, Dunner avait déjà donné 5 conférences commanditées par Lilly avant cette date. Mais il n'a pas porté ceci à la connaissance des Comités FDA. Les conférences concernaient « les désordres dépressifs ». De plus, Dunner a également omis de révéler qu'il avait fait réserver déjà deux conférences additionnelles pour lui par Lilly qui aurait lieu après que le Prozac ait été approuvé par la FDA.

Dunner est apparu à Pittsburg le lendemain de l'approbation du Prozac, présidant une conférence sur le Prozac tout en étant payé par Lilly.

Dunner a reçu ensuite une autre concession de Lilly 5 jours après que le Prozac ait été approuvé pour entreprendre une nouvelle étude sur les effets du Prozac sur les modes de sommeil.

1985 - Lilly effectua des essais sur le Prozac et trouva que le médicament était à peine sensiblement plus efficace que le placebo ; un statisticien de la FDA suggéra alors à Lilly que les résultats d'essai soient évalués différemment afin que les résultats soient plus favorables au Prozac.

1985 - Les directives écrites par Lilly pour les épreuves cliniques ont exclu le rapport « *des expériences défavorables provoquées par dépression* ». La FDA admet que ceci a biaisé les résultats.

1986 - Un médecin de la FDA, Richard Kapit, donna cet avis sur le Prozac : « *Le Prozac peut aggraver certains symptômes et signes dépressifs. Certains risques cliniques de gravité plus ou moins importante ont semblé être associés à l'utilisation du Prozac, comme déterminé par l'examen des données de sécurité dans le nouveau protocole d'application des médicaments. Ces risques potentiels incluent l'intensification des signes et des symptômes végétatifs de la dépression. Nous suggérons de développer les notes d'avertissement aux médecins au sujet de l'exacerbation possible des manifestations végétatives de maladies dépressives. Si le médicament est lancé sur le marché, des études de post-marketing devraient être exigées pour évaluer avec plus de précision la sévérité de ces risques potentiels.* »

La commission de sécurité de la FDA a découvert que Lilly n'a pas rapporté ces informations sur les épisodes psychotiques remarqués pendant l'essai du Prozac. La FDA n'a rien fait pour réprimander Lilly d'avoir omis ces données.

1987 - Deux mois avant que le Prozac ait été approuvé pour la mise sur le marché, il avait déjà causé 27 décès lors des épreuves cliniques commandées. 15 étaient des suicides, 6 décès par surdosage, 4 par armes à feu et 2 par noyade. Tous ont été confirmés comme directement liés à la prise de Prozac. 12 décès additionnels ont été rapportés mais ils ne pouvaient pas être directement imputés au Prozac.

1991 - Peu avant une audition sur le Prozac en août 1991, Paul Leber, un directeur de la FDA a noté ses préoccupations concernant « *le grand nombre de rapports de toutes sortes sur le Prozac (plus de 15.000)* ». Paul Leber a alors incité le personnel responsable du service des rapports défavorables de l'agence pour exclure le plus grand nombre de rapports défavorables à propos des effets secondaires du Prozac sous le prétexte de leur « valeur limitée ».

1992 - En 1992, Prozac avait déjà 28.600 réactions défavorables rapportées à la FDA en plus de 1.700 décès additionnels. Le commissaire de la FDA, David Kessler énonce « *bien que la FDA reçoive beaucoup de rapports d'évènements défavorables, ceux-ci représente probablement seulement une fraction des évènements défavorables sérieux produits par les laboratoires fournisseurs. Seulement environ 1 % des évènements sérieux est rapporté à la FDA, selon une étude* ».

Faisons le calcul concernant le rapport ci-dessus : 28.600 cas de réactions défavorables ont été rapportés, ce qui ramène à 2.860.000 réactions défavorables si l'étude du commissaire David Kessler est correcte.

Source : Jeff Rense, USA - www.prozactruth.com - Cette information est exposée sous l'égide de la liberté d'expression.

© Pascal Labouret – 2002

